Lorient : Ouest France dénonce le recrutement d'un jeune saisonnier par la police municipale car il milite chez Reconquête, le mis-en-cause attaque la journaliste en justice (MàJ)

20/07/2023 à 9h52



20/07/23

Breizh-info.com : Vous avez décidé de porter plainte. Contre qui ? Pour quelles raisons ?

Stéphane Zagradsky : J'ai effectivement décidé de porter plainte, plus concrètement il s'agit même de saisir le procureur par une lettre avec constitution de partie civile. Contre la journaliste, car il s'agit de diffamation puisque l'allégation me visant dans l'article permet de m'identifier par la description de mes activités militantes et de mes fonctions à la Police Municipale.

Plus précisément il s'agit d'une délation puisque la

journaliste relate des informations personnelles pour attaquer une fonction, et ainsi faire paraitre que tout le monde ne peut pas exercer cette fonction. Il s'agit également d'une discrimination comme le précise l'article 225-1 en lien avec l'article L1132-1 du code du travail contre les discriminations. Le journal pourrait être également visé puisqu'il a permis la diffusion de l'article, puis la journaliste est sous leur responsabilité puisqu'elle est leur employée. Après le dossier est en cours de construction, mais pour le moment c'est déjà un bon starter pack.

Breizh Info

18/07/23

> *La France, ce pays où les gens qui ne sont pas de gauche sont ouvertement discriminés et persécutés.*
> *Honte à @OuestFrance ! pic.twitter.com/nvtBgV6FYS*
>
> *— Damien Rieu (@DamienRieu) July 18, 2023*

> *Un jeune militant d'extrême droite recruté comme saisonnier à la police municipale de Lorient #Lorient #Politique #Police #Morbihan @OuestFrance_56 https://t.co/lRPatSgV2u*
>
> *— Pauline Decker (@deckerbast) July 17, 2023*

> *Un jeune militant d'extrême droite recruté comme saisonnier à la police municipale de Lorient https://t.co/Q4uxzlRDDj*
>
> *— Ouest-France (@OuestFrance) July 17, 2023*

Ouest-France
Pauline DECKER.
Publié le 17/07/2023 à 20h18

La police municipale de Lorient ne fait pas exception. Pour garantir des effectifs suffisants pendant l'été, la Ville fait appel au renfort de saisonniers, y compris pour des postes d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP). En l'espèce, deux jeunes sont sous contrat, jusqu'à fin août.

Si le principe d'un tel recrutement pour assurer cette mission aux côtés des agents titulaires est habituel, le profil de l'un d'entre eux interpelle. Un jeune homme, adhérent de la Cocarde, un syndicat étudiant d'une droite radicale, et militant déclaré de Zemmour, membre du bureau départemental du Morbihan de Reconquête, a été recruté par les services de la ville pour endosser l'uniforme. (…)

Même si ce recrutement ne pose pas de problème légalement, il embarrasse la mairie. « **Le service des ressources humaines de la Ville a procédé à ces recrutements (vers fin mai, début juin) sur la base du CV et des compétences (le chef de la police municipale est normalement associé à la sélection). Sans avoir googlisé les candidats** », détaille à *Ouest-France* Fabrice Loher, le maire, qui reconnaît « **qu'on le fera très certainement à l'avenir** ».

L'élu assure que dès qu'il a eu connaissance du militantisme de la jeune recrue, ce dernier « **a été convoqué** », vers mi-juin. « **On lui a rappelé qu'il était astreint à un devoir de réserve. Et qu'il ne pouvait pas engager l'image de la Ville. Je comprends le malaise que ça crée, mais si je mets fin à son contrat, alors je commence à me mêler des appartenances politiques des employés municipaux : c'est impossible** », se justifie le maire.

Ouest France